

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 mai 2024
N° 38

OBJET : Demande de subvention panneaux adressage

Date de la convocation :
14/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le mardi 14 mai, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA François, Maire.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AIUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 10

Etaient absents : Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur RAFFALLI Louis et Monsieur COGGIA Jean-Dominique.

Nombre de votants : 15

Quorum : 08

Absents représentés : Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Madame AIUTI Dominique, Monsieur COGGIA Jean-Dominique donne pouvoir à Monsieur COGGIA François, Monsieur MALATESTA Ludovic donne pouvoir à Madame ANDREI Brigitte, Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie.

Secrétaire de séance
Madame BIFERALI
Martine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20240514-133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le président expose que suite à la mise en place de l'adressage organisé avec le service de la poste, il nous faut à présent numéroté et identifié par le biais de panneaux l'ensemble des voiries communales.

L'entreprise RDC20 nous fait parvenir un devis de 32 104.50 euros hors taxe.

Le président présente le plan de financement suivant :

CDC : 80% soit 25 683.60 euros hors taxe

Commune : 20% soit 6 420.90 euros hors taxe

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité de 15 voix ce plan de financement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire
François COGGIA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20240514-133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Hameau de Cotone
20221 Sant'Andréa-di-Cotone
France

Votre contact : Dominique Poli
Mobile : 07 87 11 12 25
Email : d.poli@rdc20.com

Devis DEV-20240503-00213
En date du : 03/05/2024

COMMUNE DE COGGIA
20160 COGGIA
France

| Description | Qte | PU HT | Total HT |
|--|--------|---------------------------------|-----------|
| Fournitures | | | |
| Plaques de Rue | | | |
| Panneau en Compact extérieur (épais. 6 mm) MAX finition brute, * Dimensions visibles larg x haut = 25x40 cm. * Arêtes chanfreinées. * Texte (2-3ligne) gravé en creux par commande numérique. * Peinture de 1 couleur. * Intégration du blason de la commune * Fixation par vis transversantes comprises. | 35,00 | 79,00 <i>unité</i> | 2 765,00 |
| Numéros de Rue | | | |
| Panneau en Compact extérieur (épais. 6 mm) MAX finition brute, * Dimensions visibles larg x haut = 7.5x12 cm. * Arêtes chanfreinées. * Texte (1-2ligne) gravé en creux par commande numérique. * Peinture de 1 couleur. | 531,00 | 14,00 <i>unité</i> | 7 434,00 |
| Plaques de Rue + Poteau Acier Thermolaqué 2m50 + Fixations (fixation par scellement béton) | | | |
| Plaque de rue 40 x 25 x 1.3 cm Panneau en Compact extérieur (épais. 13 mm) MAX finition brute, * Dimensions visibles larg x haut = 25x40 cm. * Arêtes chanfreinées. * Texte (2-3ligne) gravé en creux par commande numérique. * Peinture de 1 couleur. * Intégration du blason de la commune * Fixation par vis transversantes comprises. Poteau Métal Structure en Acier S235 Thermolaqué couleur à déterminer * Composée de : - 1 Tube rond 250 cm (60.3x2.9) Fixation pour plaque de rue sur poteau Rond 2 Rails Routiers OB 30 cm + 2 colliers Alu Ø 60 | 55,00 | 198,50 <i>unité</i> | 10 917,50 |
| Pose + Déplacement | | | |
| Pose de 531 numéros de rue en scellement chimique + 35 plaques de rue en scellement par vis ou chimique + 55 plaques de rue sur mat de fixation en scellement béton | 1,00 | 10 988,00 <i>forfaitaire</i> | 10 988,00 |

RDC20 - Hameau de Cotone - 20221 Sant'Andréa-di-Cotone - France
Siret : 85134705400013 - TVA : FR37851347054 - RCS Bastia B 851 347 054
SAS au capital de 1000 €
Tel : 07 87 11 12 25 - Email : d.poli@rdc20.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20240514-133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Page 1/2

| | |
|--------------------------|--------------------|
| Total net HT | 32 104,50 € |
| TVA 10,00% | 3 210,45 € |
| Montant total TTC | 35 314,95 € |

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Date de validité : 01/08/2024
Moyen de règlement : chèque, virement bancaire
Acompte : 30,00 %
10 594,49 €
Délai de règlement : à la commande

*PRIX VARIABLES 3 MOIS calculés pour un règlement : 30% à la commande et 70% à la livraison des produits à date de facture, voir nos conditions de vente. Les délais donnés démarrent à la réception de l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de la commande. Ce devis ne comprend pas la pose du matériel ou mobilier. Si la mission devait être étendue, un avenant serait établi. Merci de renseigner vos coordonnées, ainsi que les adresses de livraison et de facturation.

RDC20 - Harneau de Cotone - 20221 Sand'Andréa-di-Cotone - France
Siret : 85134705400013 - TVA : FR37851347054 - RCS Bastia B 851 347 054
SAS au capital de 1000 €
Tel : 07 87 11 12 25 - Email : d.poli@rdc20.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Page 1/2

02A-212000905-20240514-133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation